

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/29

18 mai 1998

(98-1987)

CONFERENCE MINISTERIELLE

Deuxième session

Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

## REPUBLIQUE SLOVAQUE

Déclaration distribuée par M. Ján Foltín  
Secrétaire d'Etat au Ministère de l'économie

Au nom de la délégation slovaque, je tiens à exprimer ma gratitude et mes remerciements au gouvernement suisse pour son accueil cordial et chaleureux et l'excellente organisation de cette Conférence. Je voudrais tout d'abord dire à tous les participants que la Slovaquie a l'intention de contribuer au succès de ce qui est sans nul doute un événement marquant dans le contexte mondial.

La commémoration du cinquantième anniversaire de l'établissement du système commercial multilatéral est un moment des plus opportuns pour rendre hommage à ce système qui, par le biais de ses principes et de ses règles, a largement contribué à la croissance mondiale, à la stabilité et à la libéralisation des relations commerciales et qui, fait encore plus important, n'hésite pas à évaluer, en toute objectivité, ses réalisations.

Son intégration dans l'économie mondiale a été pour la Slovaquie une priorité absolue. Le GATT et ensuite l'OMC nous ont permis d'atteindre largement et rapidement notre objectif avec toute la transparence voulue. Notre rattachement solide au système commercial multilatéral coïncide ainsi avec la naissance de notre Etat souverain. Tout en réaffirmant la primauté du système commercial multilatéral, moteur de la croissance spectaculaire du commerce des biens et des services, nous soutenons les efforts visant à accroître le champ d'application du système multilatéral de libéralisation, afin que tous les Membres aient la possibilité de traiter les problèmes qui peuvent se poser à eux. Nous sommes conscients de ces problèmes et nous savons que l'avenir du système dépend des réponses que nous pourrions trouver à ces questions, qui sont parfois fort complexes.

Nous sommes également convaincus que les accords régionaux ont joué et jouent un rôle positif notamment en Europe centrale et ont été encore plus importants pour la Slovaquie, en nous permettant de réintégrer notre économie dans un environnement plus large. Nous avons déjà indiqué notre point de vue à ce sujet à Singapour et nous restons aujourd'hui intimement persuadés que l'approche régionale n'est pas en conflit avec le système multilatéral mais contribue au contraire à l'effort de libéralisation entrepris au niveau mondial. Malgré les quelques inquiétudes qui ont été exprimées, ce qui est devenu un phénomène courant dans le cadre de l'OMC, le nombre toujours croissant de ces accords montre leur bien-fondé. Il est de notre devoir à tous de débattre ouvertement des préoccupations existantes et nous ne pouvons qu'encourager ce processus en vue de trouver une solution raisonnable. A cet égard, nous réaffirmons notre attachement à la compatibilité et à la conformité des accords existants avec le système commercial multilatéral.

Nous observons avec satisfaction qu'un nombre croissant de pays cherchent à accéder à l'OMC, ce qui confirme l'intérêt qu'elle suscite en tant qu'organisation véritablement mondiale garante de la stabilité, de la prévisibilité et de la sécurité juridique des relations commerciales internationales. Il nous paraît très important d'accélérer le processus d'accession des pays demandeurs qui sont nos

partenaires commerciaux traditionnels mais aussi futurs. Cette accession rapide devrait toutefois être fondée sur des engagements de qualité en matière d'accès aux marchés et une adhésion globale des systèmes juridiques nationaux aux règles de l'OMC. L'offre de conditions commercialement viables devrait être la clé de voûte de l'accession et le principe directeur de tout le processus.

Cette réunion ministérielle devrait envoyer un message clair et déboucher sur un ordre du jour équilibré prévoyant une évaluation approfondie de la mise en oeuvre des engagements ainsi que l'élaboration d'un programme futur qui tienne compte des réalités et découle en partie des engagements existants mais aussi des ambitions qui naissent à mesure que les besoins apparaissent. La mise en oeuvre effective des engagements est pour nous une priorité. Il convient toutefois de reconnaître qu'il est difficile de mettre en oeuvre les Accords notamment pour les pays en développement et, dans une certaine mesure, pour les pays en transition. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, nous ne remettons pas en question la libéralisation en tant que telle, mais certains aspects de sa mise en oeuvre, car nous estimons que le facteur temps, le champ d'application, la méthode d'appréciation ou le partage inégal des avantages devraient être pris en compte. Le fonctionnement efficace du système et l'incorporation éventuelle de nouveaux domaines, inscrits à l'ordre du jour de la Conférence de Singapour, au processus de négociations ont pour point commun l'analyse rigoureuse, approfondie et objective des engagements existants. Par analyse objective, nous voulons dire qu'il faut un débat ouvert qui tienne compte des conséquences aussi bien positives que négatives de la libéralisation dans tous les domaines visés par les accords correspondants en examinant les points de vue de pays arrivés à des degrés différents de développement. C'est à notre avis le point de départ qu'il convient d'adopter pour de futures négociations et c'est aussi la condition *sine qua non* pour que de nombreux pays envisagent sérieusement d'accroître leurs efforts de libéralisation.

Les difficultés économiques des économies asiatiques sont autant de messages forts qui nous sont adressés, puisqu'ils mettent au défi le système commercial international. Nous devrions prendre garde aux conséquences négatives des crises financières, qui peuvent renforcer les tendances protectionnistes. Il faut inévitablement montrer que la réponse appropriée est de maintenir les marchés ouverts et de multiplier les efforts pour continuer sur la voie des réformes économiques fondées sur la libéralisation multilatérale. Les événements actuels confirment aussi l'existence de liens étroits ou d'une interdépendance entre le commerce et les politiques financières et budgétaires. La recherche de solutions devrait logiquement passer par l'amélioration de la coordination entre l'OMC et le FMI.

Le futur est aujourd'hui à l'ordre du jour dans le programme implicite. Nous réaffirmons notre soutien à l'ouverture de négociations dans des domaines où les Membres ont pris des engagements, à savoir l'agriculture et les services, selon un calendrier convenu. En ce qui concerne l'agriculture, la Slovaquie s'est conformée aux règles générales de libéralisation lorsqu'elle a mis en oeuvre sa réforme fondamentale du secteur, ce qui l'a rendu trop ouvert et donc plus vulnérable. Dans ce domaine, nous nous efforcerons davantage de faire pression sur nos partenaires pour les inciter à choisir la voie de l'ouverture du marché plutôt que celle du protectionnisme dans le but de créer des conditions de concurrence équilibrées.

L'aboutissement des négociations sur les télécommunications de base et les services financiers ont prouvé notre aptitude à trouver des compromis même pour les sujets les plus sensibles. La Slovaquie qui a participé activement à ces négociations a contribué à ces résultats et a clairement soutenu les approches favorables à la libéralisation. Nous avons en outre rejoint le rang des participants à l'ATI dans le délai prévu, ce qui a encore renforcé les conditions libérales prévalant sur le marché slovaque. Néanmoins, les dernières initiatives visant à accroître le champ d'application et le nombre des produits visés semblent aller bien au-delà des intentions premières et suscitent certaines préoccupations; ce n'est pas dans ce sens-là que la Slovaquie souhaiterait voir le processus de libéralisation avancer. A une approche étroite et sectorielle, nous préférons une démarche globale qui permettra plus facilement à chaque Membre de tirer sa part de bénéfice.

Les régimes libéraux qui sont nés des efforts de libéralisation menés pendant des décennies doivent aujourd'hui plus qu'hier avoir la possibilité de rattraper les dérives négatives et nous encourageons donc les Membres intéressés à accélérer les travaux sur l'élaboration d'un système de mesures correctrices efficace et équitable, notamment dans le secteur des services où les travaux sur les mesures de sauvegarde d'urgence et les subventions n'ont pas été achevés.

Nous réaffirmons notre volonté de poursuivre l'examen de questions qui sont d'une importance décisive pour l'amélioration des conditions économiques et la réalisation des objectifs de développement durable, de croissance et de création d'emplois. A cet égard, les événements qui ont eu lieu en Asie ont également montré qu'il était essentiel d'examiner de très près les questions liées à l'investissement. La question du commerce et de l'investissement, qui est devenue un thème d'études après Singapour, devrait figurer au premier rang des points qui seront inscrits au futur programme de travail de l'OMC, tout comme d'autres sujets importants tels que le commerce et la politique de la concurrence et la facilitation des échanges. L'examen approfondi de ces questions complexes devrait nous permettre de réagir plus rapidement face aux événements économiques d'aujourd'hui.

Nous sommes favorables à l'ouverture d'un débat sur le commerce électronique, domaine ouvrant véritablement de grandes perspectives, mais nous sommes persuadés qu'un examen plus approfondi de cette question est nécessaire avant que nous puissions prendre des engagements. Le Conseil du commerce des services pourrait peut-être servir de cadre institutionnel à un tel examen, choix qui serait rationnel.

En conclusion, j'aimerais rappeler la position de la Slovaquie qui est favorable à l'adoption d'un programme de travail ambitieux et global, mais toutefois équilibré, portant sur des questions qui seront inscrites à l'ordre du jour de la prochaine réunion ministérielle; nous souhaitons l'adoption d'un programme de travail réaliste et ouvert sur l'avenir et d'un calendrier approprié pour les travaux préparatoires du prochain cycle de négociations, le cycle du XXI<sup>e</sup> siècle.

---